



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 62/24 – APPROBATION D'UNE CONVENTION DE COREALISATION ENTRE LA COMMUNE ET L'AGENCE ARTISTIK – SOIRS D'ETE LES 5,6 ET 7 JUILLET 2024

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
 - Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
 - Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
 - Vu l'organisation des « Soirs d'été » les 5, 6 et 7 Juillet 2024, par l'Agence ARTISTIK,
- DECIDE d'approuver la convention établie entre la Commune de LA ROQUE D'ANTHERON et l'Agence ARTISTIK pour l'organisation de trois soirées musicales et artistiques nommées « Soirs d'été à Silvacane » les 5, 6 et 7 Juillet 2024 à l'Abbaye de Silvacane.

DIT que les espaces mis à disposition sont les espaces extérieurs de l'Abbaye de Silvacane.

DIT que la commune s'engage à verser à l'Agence ARTISTIK la somme de 10550 € TTC en contrepartie des spectacles des 5, 6 et 7 Juillet 2024 :

- 6330 euros TTC pour les spectacles des 5 et 6 Juillet 2024 sur le budget de l'Abbaye (compte 6232).
- 4220 euros TTC pour le spectacle du 7 Juillet 2024 sur le budget de la Commune (culture/manif compte 6232).

DIT que les billets sont vendus au prix de 20€ à partir de 18 ans, 15€ ans à tarif réduit (enfants de 13 à 17 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, personne à mobilité réduite, groupe à partir de 10 personnes, membre d'une association de La Roque d'Anthéron) et gratuit pour les moins de 12 ans.

DIT que les recettes encaissées par l'Abbaye pour le compte de l'Agence ARTISTIK seront reversées à ladite Agence à l'issue de la manifestation. Le versement sera effectué par mandat administratif.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 4 juillet 2024




Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 11 JUIL. 2024
Et de la publication ou notification le

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
04 42 95 70 70
REÇU EN PREFECTURE
le 12/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20240704-DEL IB_62_24